



**AMBASSADE
DE FRANCE
EN ALLEMAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service pour la Science
et la Technologie
Abteilung für Wissenschaft
und Technologie

**INSTITUT
FRANÇAIS**

Deutschland

APPEL À CANDIDATURES BOURSES « TECHNOLOGIES D'AVENIR » 2025 DE L'AMBASSADE DE FRANCE EN ALLEMAGNE

Bourses de mobilité vers la France à destination de jeunes chercheuses et chercheurs en Allemagne, dans les technologies d'avenir, toutes disciplines confondues

1. Présentation et objectifs

Le Service pour la science et la technologie et le Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en Allemagne souhaitent renforcer la coopération franco-allemande en matière de recherche et d'innovation dans les domaines prioritaires fixés par le Traité d'Aix-La-Chapelle, en soutenant la mobilité vers la France de jeunes chercheuses et chercheurs, de niveau Master, doctorat ou post-doctorat, inscrits à l'université et/ou membres d'un laboratoire ou d'un institut de recherche situé en Allemagne. Ces bourses de mobilité leur permettront d'effectuer un séjour de recherche dans un laboratoire ou un institut de recherche situé en France.

2. Durée du séjour

La bourse de mobilité permettra de financer un séjour d'une durée d'**un à trois mois**. Les séjours pourront **débuter entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2025**.

3. Conditions d'éligibilité

Les candidates et candidats doivent :

- être rattachés à une université ou un organisme de recherche allemand ;
- être masterantes ou masterants, doctorantes et doctorants, postdoctorantes et postdoctorants.

Les personnes de nationalité française, y compris les binationaux, ne sont pas éligibles au programme.

Les domaines éligibles sont les suivants :

- **Transition écologique** : écologie politique, écologie, biodiversité, questions océaniques et marines, économie circulaire, éducation au développement durable, biotechnologie, écotecnologie
- **Transition énergétique** : villes intelligentes, matériaux rares, fusion nucléaire, batteries, hydrogène, transports, mobilités douces, finance climatique
- **Transition numérique** : cybersécurité, intelligence artificielle, technologies quantiques, robotique, internet des objets, diplomatie numérique, humanités numériques
- **Géopolitique** : sécurité, défense, diplomatie climatique, diplomatie scientifique, migrations climatiques
- **Éthique et droit liés aux nouvelles technologies** : interactions homme-machine, transhumanisme, régulations, médias
- **Santé** : santé mentale, neurosciences, biomédical, génétique
- **Industries culturelles et créatives** : arts, cinéma, jeux vidéo et technologies associées (metavers, réalité augmentée, etc.)

4. Montant de la bourse de mobilité

La bourse de mobilité sera versée par le biais d'une convention établie entre la ou le bénéficiaire et l'Ambassade de France/Institut français d'Allemagne, sur le compte bancaire indiqué par le bénéficiaire dans ladite convention.

Les bénéficiaires du programme recevront un montant forfaitaire de :

- **2100 € par mois pour les post-doctorants et post-doctorantes**
- **1770 € par mois pour les doctorants et doctorantes**
- **1200€ par mois pour les étudiants et étudiantes en master orienté vers la recherche.**

Dans le cadre du programme « Ambassade verte », les lauréates et lauréats qui utiliseront des moyens de transports respectueux de l'environnement pour se rendre en France. Ils/elles seront éligibles à **une prise en charge des frais de transport forfaitaire de 250€ pour les jeunes chercheurs et chercheuses et de 410€ pour les étudiants et étudiantes en master.**

Les lauréates et lauréats qui réaliseront un séjour outre-mer pourront solliciter une aide exceptionnelle, peu importe le moyen de transport utilisé.

5. Institution d'accueil

L'organisme qui accepte de recevoir le candidat est un laboratoire ou un institut de recherche situé en France. Il reviendra à l'institution d'accueil de prendre toutes les dispositions nécessaires pour le séjour du bénéficiaire de la bourse au sein de son établissement, le cas échéant.

6. Dépôt de candidature

Les candidates et candidats doivent postuler **jusqu'au 4 juin 2025** :

- remplir un [formulaire en ligne](#)
- envoyer le dossier de candidature, rédigé en anglais ou en français, dans un seul fichier pdf à l'adresse suivante : attache-science.berlin-amba@diplomatie.gouv.fr

1) pour le niveau doctoral et post-doctorat :

- un CV (max. 2 pages) ;
- une lettre de motivation comprenant une description précise du projet de recherche. La durée souhaitée du séjour de recherche doit être argumentée (max. 2 pages) ;
- une lettre de recommandation de l'encadrant de thèse ou un diplôme de doctorat ;
- une lettre du laboratoire d'accueil, confirmant la venue de la chercheuse ou du chercheur.

2) pour le niveau master :

- Un CV (max. 2 pages) ;
- Une lettre de motivation comprenant une description précise de votre projet de mobilité, en particulier la durée du séjour doit être argumentée
- Une lettre de recommandation d'un enseignant chercheur de son université/établissement d'origine
- Une lettre de l'université d'accueil confirmant la venue de l'étudiant ou étudiante

Seuls les **dossiers complets** et respectant le format requis seront examinés, sur le critère de la pertinence du séjour pour le projet de recherche du candidat et la coopération franco-allemande.

7. Rapport d'activité

Les bénéficiaires du programme de mobilité devront faire parvenir **un rapport d'activité de deux pages maximum**, détaillant leurs acquis au cours de leur séjour(en allemand, en anglais ou en français), selon le cas à attache-science.berlin-amba@diplomatie.gouv.fr (niveau doctorat ou post-doctorat) ou info.berlin@campusfrance.org (niveau master).

Contacts :

Niveau master

info.berlin@campusfrance.org

Niveau doctorat et post-doctorat

attache-science.berlin-amba@diplomatie.gouv.fr